

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/07/20/2021032143/justel>

Dossier numéro : 2021-07-20/07

Titre

20 JUILLET 2021. - Arrêté ministériel établissant le service d'aide logistique éligible au subventionnement et établissant le nombre d'équivalents à temps plein par catégorie fonctionnelle pour l'année 201 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 13-08-2021 page : 84496

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)